



Petites villes de demain



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC

Terre saine
Communes sans pesticides



Journal Municipal d'Aurignac

janvier 2025

Inf'Aurignac

N°28



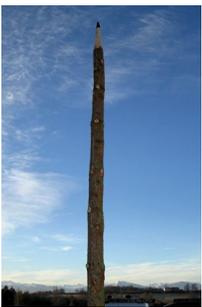
*Discours des vœux de Jean-Michel Losego, Maire,
aux Aurignacaises et Aurignacais, le dimanche 17 janvier 2025.*

Mesdames et Messieurs,
Chers Amis,

Je vous remercie, et tout le conseil municipal vous remercie, pour votre présence ce jour à ce moment de convivialité et de soutien mutuel à l'aube de la nouvelle année 2025.

Depuis l'an dernier, nous choisissons cette rencontre pour vous présenter des extraits de ce qui fait la force d'Aurignac : sa vitalité associative, son foisonnement d'idées et d'activités, socialement sources de cohésion et d'intégration. Ce temps récréatif vous fait découvrir « ce qu'on peut faire au village » en offrant une visibilité supplémentaire à toutes ces associations ... peut-être cela va-t-il vous motiver pour une activité ... et merci à tous ces bénévoles associatifs qui n'économisent pas leur temps pour le collectif, pour « les autres ».

2024 est terminée ... année après année, on a toujours l'espoir d'une année à venir plus belle, plus rassurante, mais il faut reconnaître que cela devient de plus en plus difficile, notamment si on élargit sa focale au national et à l'international : guerres, conflits, violences des échanges et des débats où qu'ils aient lieu, reculs démocratiques, idéologies religieuses radicales, désordre économique et financier, dérèglement climatique, extinction des espèces, etc, etc ... les craintes s'accumulent et pèsent sur nos vies, l'anxiété s'accroît.



Rappelez-vous, il y a 10 ans, au lendemain d'une cérémonie de vœux comme celle d'aujourd'hui, nous organisions, par solidarité avec l'ensemble du Pays, en mémoire des attentats à Charlie Hebdo et au supermarché Hypercasher, une marche à Aurignac : bien que décidée et organisée en 24h, cette action avait mobilisé et uni plusieurs centaines de personnes.

Dans les jours suivants, le sapin de Noël de la place de la Mairie avait été taillé comme un crayon, devenu le symbole de l'expression libre. Le feuillet de janvier 2015 faisait place à un dessin d'expression, pensé et réalisé par un Aurignacais, Antoine POUPART.

Les valeurs que nous défendons et que nous souhaiterions universellement partagées, pour un monde de paix et de concorde, étaient attaquées. Elles le restent malheureusement 10 ans après, et on peut même estimer qu'elles reculent ; le combat contre l'obscurantisme et l'asservissement des esprits n'est pas encore gagné. Certes, mais il ne doit surtout pas être perdu.

C'est pourquoi nous continuons inlassablement de donner de l'importance aux cérémonies du souvenir tout au long de l'année.



8 mai 2024



4 août 2024



21 octobre 2024



11 novembre 2024



Sous la houlette de Dominique SAINTIGNAN et Christiane FIGAROL, la commission protocole organise matériellement tous ces événements avec Monique BERGES, Marie-Hélène FLEURIGEON et Laurence DARNISE ; 1^{er} adjoint à la culture et au patrimoine, Philippe BERTRAND pilote le contenu. C'est à toute cette équipe que nous devons également l'organisation de ce jour.

Aux traditionnelles cérémonies d'armistice, du 14 juillet et de la fête locale, nous avons, depuis quatre ans, ajouté au calendrier d'octobre un hommage à Samuel PATY et Dominique BERNARD, enseignants assassinés parce qu'ils portaient haut les valeurs républicaines. Chaque moment de ce rassemblement du souvenir est également celui du remerciement et du soutien à toute la communauté enseignante œuvrant pour la défense de notre République « indivisible, laïque, démocratique et sociale » et pour le respect de la liberté d'expression.

Notre équipe municipale partage la conviction que l'école est la première ouverture au monde, pour chacun des enfants dans sa rencontre avec les autres ; et ce sont bien les enseignants qui accueillent, instruisent et accompagnent leurs élèves, femmes et hommes adultes de demain ... vivant ensemble dans une société dont la liberté, l'égalité et la fraternité ne seront pas devenus des mots d'un autre temps ...

Le souvenir des combats justes, nous voulons aussi l'affirmer et le préserver par l'attribution de noms à des lieux communaux. Il y a quelques années, nous avons créé le Passage André BON et, plus récemment, nous avons appelé l'école maternelle du nom de Joséphine BAKER. Le 12 avril prochain nous donnerons le nom de Geneviève De GALARD (qui aurait eu 100 ans le 13 avril) à la bibliothèque et l'ancienne « salle paroissiale » deviendra bientôt la salle Raymonde VIÉ (épouse LAMOUILLE). Je vous laisse chercher, ou bien attendre que l'on procède à ces deux cérémonies pour connaître le rôle de ces deux valeureuses femmes ... héroïques personnalités locales, inscrites dans l'Histoire de la France, notre passé et notre culture ...

Et pour notre culture et notre avenir, notamment pour les plus jeunes, en pleine réflexion sur ce qu'est l'Europe de nos jours, nous avons invité Stéphane FAURE, journaliste français qui, partant de l'Ukraine en guerre et parvenant en Écosse en plein Brexit, a effectué un périple à vélo à travers l'Europe en 2023 ; cette rencontre fut très enrichissante pour les jeunes collégiens, mais également pour le public adulte.

Les échanges participant toujours à l'ouverture des esprits par une meilleure connaissance du monde, la saison culturelle municipale permet ainsi, tout au long de l'année, d'offrir des moments de détente mais aussi de réflexion et de débats.

Le programme de chaque saison, établi par Philippe BERTRAND et Magalie LANDAIS, offre un éventail de spectacles où l'on peut rire, être ému, être interpellé par le thème ... chacun selon sa sensibilité et son « choix d'affiche » ... et si vous y étiez, souvenez-vous de la représentation théâtrale « Juste une fille » ... tout cela se passe à Aurignac et pas partout ailleurs !





Au-delà des cérémonies et des évènements culturels, le conseil municipal veut transmettre son énergie d'engagement, de citoyenneté, de responsabilité et d'action publique aux plus jeunes, sans attendre qu'ils aient le droit de vote pour participer à la vie démocratique locale. C'est pourquoi depuis 2021 nous avons créé un Conseil Municipal des Jeunes, le CMJ.

Lorsque vous venez à la Mairie, vous avez pu remarquer de jeunes et nouvelles têtes, dans nos services : nous accueillons ces personnes quelques mois dans leur parcours d'étude et de citoyen. Cette année, Maelenn NIVET était présente dans le cadre du service civique et, récemment, c'est en service national universel que Louise LAFONT a rencontré et partagé le travail des agents communaux. Dans notre démarche active d'aide et d'accompagnement des jeunes pour l'accès au travail, nous pouvons aussi établir un contrat d'apprentissage, comme avec Dorian NICOLAS depuis septembre.

Nous contribuons à leur formation en les initiant à la vie publique ... ils nous aident, selon leurs compétences, au développement de projets ou la mise en place d'actions.

Pour le CMJ nous accueillons depuis début 2024 une nouvelle équipe, conduite et accompagnée par Aurélie DUCOURANT et Philippe BERTRAND notamment, avec l'appui de toute l'équipe municipale. Rapidement mise au travail, l'équipe du CMJ a porté à son programme la poursuite des projets de la 1^{ère} équipe 2021-2023, au premier titre desquels la réalisation du city-stade, à côté du camping municipal. L'installation de ce nouvel équipement figure au calendrier de ce début d'année ; suivront, sur la même zone, la réalisation d'une aire pour les camping-cars et d'un paddock pour les chevaux de passage.

Au-delà des séances pédagogiques et d'apprentissage, les membres du CMJ



nous ont fait part de leur extrême sensibilité au verdissement de notre commune ; c'est une préoccupation majoritaire dans leurs motivations personnelles à agir.

C'est aussi, vous le savez, un de nos principaux axes d'action, et nous ne pouvons que nous rejoindre sur ce sujet.

Alors, fin 2024, nous avons initié une opération, encore en cours actuellement, de plantation de 130 arbres à travers tout le village.

Le CMJ s'est investi dans la mise en place d'une Journée citoyenne pour le premier jour de l'opération ; préalablement,

un inventaire complet des arbres existants sur le domaine public avait été réalisé par nos agents pour le suivi de notre patrimoine arboricole.



Souvent présents dans notre paysage depuis des décennies, les arbres font bien partie de notre patrimoine, au même titre que nos édifices emblématiques.

Désormais dans un contexte de réchauffement climatique, nous connaissons le rôle des arbres et l'importance de la bonne santé des végétaux, organismes vivants, pour notre propre santé et la vie sur notre planète. À notre échelle de « village rural », toutes nos plantations contribuent à notre « part du colibri » pour la Terre de demain, rendant dès aujourd'hui notre cadre de vie plus agréable par des espaces publics embellis.



En 2024, notre équipe technique a donc continué à transformer les massifs de béton installés en 2005 pour le sens unique en massifs paysagers. Elle a végétalisé la barrière de la dalle place de la mairie, sur laquelle 3 arbres seront bientôt plantés, installé une ombrière végétale place aux œufs et effectué d'autres actions dans le village !



Au Foirail, le massif a été réactivé avec du BRF, permettant aussi d'économiser l'eau d'arrosage.

Il y a maintenant 8 années, nous avons créé notre « Concours des maisons fleuries d'Aurignac » pour, ensemble, encore mieux offrir un beau village à nos regards quotidiens d'Aurignacais et à tous nos nombreux visiteurs. Nous vous incitons à nous rejoindre par vos fleurissements de proximité, dont le jury sélectionne les primés de l'année (les prix décernés pour 2024 sont inscrits dans Le Feuillet de Janvier).

Le 1^{er} Prix dans notre catégorie de communes au **concours départemental des Villes et Villages Fleuris** est la meilleure récompense de tous nos efforts conjoints depuis plusieurs années ; c'est une fierté, c'est une reconnaissance du travail de l'ensemble des 16 agents de la Mairie, chacun dans sa fonction, des élus municipaux et de tous les villageois.



Créer de nouveaux espaces bucoliques, sites agréables à la déambulation, c'est encore ce que nous avons inauguré le 20 juillet, face à la Chapelle Saint-Roch, où vous trouvez désormais l'Hortus Deliciarum, notre deuxième jardin médiéval. Ici, sont associées deux de nos thématiques permanentes : la végétalisation des espaces publics et la mise en valeur du patrimoine architectural de notre histoire multimillénaire ... depuis l'Aurignacien ...



En 2025, nous souhaitons pouvoir enfin engager l'étude sur le château pour à la fois sauvegarder structurellement notre emblème, aménager le site pour une exploitation plus efficiente, avec un meilleur accueil des animations et également résoudre les désagréments subis par les propriétaires riverains.

L'étude que nous sommes sûrs d'engager rapidement, c'est celle de la rénovation de l'ancienne salle des fêtes, le dossier de la consultation des architectes étant prêt.

Dans ce projet, nous sommes soutenus par l'Association de Sauvegarde du Vieil Aurignac (ASVA) très engagée à nos côtés ; je veux remercier son président Jean-Pierre CARRÈRE et toute son équipe. C'est grâce à ce soutien que nous sommes en capacité de démarrer bientôt.

Nous n'envisageons pas de reconstruire la salle des fêtes, telle qu'elle était ni pour l'usage qui en était fait. Mais nous pensons renouer avec le passé en créant une halle couverte, ouverte pour les randonneurs, les visiteurs de passage ou pour les événements plein air quand les gouttes menacent. Ce site sera également aménagé et équipé pour accueillir des manifestations ou spectacles du programme culturel communal.

Dans un premier temps, il est impératif d'effectuer une mise à niveau des sols du site : après la démolition de la verrière actuelle des restes de l'ancienne structure, nous pourrions envisager la nouvelle construction ainsi que l'aménagement des abords.



Mais pour 2025, notre premier chantier reste l'importante rénovation de l'ancienne salle paroissiale : isolation thermique et phonique, agrandissement, organisation du stockage du matériel, sanitaires, fonctionnalité de la salle seront les enjeux.

Nous pensions pouvoir l'engager dès 2024 mais quelques retards dans les dossiers de subvention nous ont convaincus de repousser le démarrage de ce programme de 430 000 €, qui pourra être subventionné à 70 %, peut-être un des derniers dossiers que nous

pouvons aussi bien financer.

Vous l'avez bien compris, la situation déplorable des finances de l'État aura indubitablement des conséquences sur l'ensemble des collectivités dans les années à venir, car si les erreurs ont été produites par quelques-uns, tout le monde va devoir contribuer à redresser la situation.

Aussi, chaque niveau de collectivité (région, département, intercommunalité) va se concentrer sur ses missions de base et nous, les communes au bas de la pyramide, nous devons faire sans les appuis financiers que nous avons jusqu'ici.

Heureusement, nous avons depuis plus de 10 ans fait de très gros efforts de gestion qui nous permettent aujourd'hui d'être dans une situation saine, avec une capacité correcte d'emprunt, si besoin. Mais nous devons aussi, comme tout un chacun, réduire la voilure de nos projets. Nous devons également continuer de contrôler et diminuer nos dépenses de fonctionnement : c'est ainsi que nous forgeons et défendons notre santé financière.

Voilà pourquoi nous avons cette année terminé le changement complet de l'éclairage public en LED dans le centre-bourg et mis en place son extinction au cœur de la nuit ; après quelques dysfonctionnements (indépendants de notre volonté et dont nous tenons à nous excuser) sur la programmation lors de la mise en place, et quelques remarques prises en compte, l'éclairage sera désormais éteint de minuit à 6h tout au long de l'année.

C'est à la fois une mesure d'économie importante et une action en faveur de la biodiversité, dont l'éclairage permanent est une atteinte.

Même si nous avons, préalablement, diffusé une enquête dont les résultats étaient sans équivoque, notre résolution a été diversement commentée (il peut, c'est dommage, en être ainsi de « l'expression citoyenne » : ne pas donner son opinion de droit et critiquer ensuite le choix exprimé du collectif ...). Toujours est-il qu'il faut absolument changer nos perceptions, nos habitudes sur la consommation d'énergie... c'est vital pour notre planète, et donc pour les générations futures.

En 2025, nous réfléchirons à la transition de l'éclairage du stade, des courts de tennis et du boulodrome.

C'est grâce au suivi tenace et compétent de Pascal BOISARD, qu'après plusieurs mois de mise hors service, nous avons pu faire réparer la borne de recharge électrique du Foirail, alors que les techniciens affirmaient que le problème venait du réseau mobile sur le secteur.

Nous travaillons également pour une sobriété renforcée de nos bâtiments.

En 2024, nous avons poursuivi le développement des toilettes publiques, condition importante pour l'accueil : accueil de visiteurs, de promeneurs, accueil d'évènements, ...

Nous avons créé des WC au boulodrome, attente ancienne du club de pétanque, qui servira aussi aux animations dans le vieux village.

Nous nous sommes également procurés des WC mobiles qui serviront aux évènements, où qu'ils s'organisent. Et nous avons rénové les WC du cinéma qui en avaient bien besoin.

Mais nous avons dû, de nouveau, plusieurs fois dans l'année, nettoyer, réparer les WC existants ou nouvellement créés car vandalisés, tagués, incendiés. C'est extrêmement épuisant de devoir consacrer du temps et de l'argent à refaire ce qui a déjà été fait. Nous continuons de systématiquement porter plainte et nous poursuivons notre travail de transmission des valeurs citoyennes comme doivent le faire l'école, les parents et les institutions ... c'est toute la collectivité qui subit ce préjudice ! Ce comportement est inacceptable dans notre village !



En 2024, nous avons ainsi terminé un gros projet de rénovation de l'école maternelle Joséphine BAKER. Au départ, la nécessité de changer la chaudière ; au final, un projet à hauteur de 400 000 € pour revoir entièrement l'isolation des bâtiments, le mode de chauffage, le confort des classes et la fonctionnalité du site pour les différents

usagers, tout en améliorant grandement l'esthétique architecturale de l'ensemble.

Nous voilà repartis avec une maternelle pour quelques dizaines d'années ! Nous investissons pour l'avenir...

La finalisation du cheminement doux de la Fontaine Vieille est l'autre projet structurant qui nous a animés cette année. Il était impératif de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes entre le centre-bourg et la zone sports-loisirs-santé ... et encore et toujours nous avons mis un accent fort sur la végétalisation de cette zone.

Pour cette réalisation, nous intervenons sur le domaine public (dont la commune est propriétaire et dont nous revient la charge d'entretien et d'aménagement), mais positionné en l'occurrence le long de propriétés privées, nécessitant une gestion individualisée des accès privés ; les discussions n'ont pas toujours été simples, mais nous y sommes parvenus en préservant la propriété de chacun.

Cette voie a subi plusieurs sessions de travaux en peu de temps, la dernière en date étant le passage d'une conduite de biogaz produit à Blajan qui rejoindra le réseau à Aurignac, à Camparnaud, à la limite avec Alan ; l'entreprise (désignée par GRDF) en charge de conduire les travaux a négligé la prise en compte du fonctionnement local, aux limites du respect des règles de sécurité : c'est la première fois que nous avons à nous confronter à une telle attitude désinvolte et une organisation aussi chaotique et incohérente ...

Il nous incombe désormais de reprendre cette voie pour lui redonner le confort et la sécurité de circulation qui s'imposent.



Je ne peux pas évoquer ce cheminement doux sans le lier à l'une de ses justifications de départ : l'accueil des nouveaux bâtiments de l'AGAPEI, en transfert de l'activité du Foyer Le Comtal, en partance du site de Joulin ; je ne vais pas refaire l'historique que nous avons largement développé depuis quelques semaines.

Simplement rappeler que l'accord s'était construit dès 2018 de façon à ce que la partie de l'activité restant à Aurignac se positionne sur le terrain que devait acheter la commune à proximité du camping (appartenant aux petits-enfants de Madame BOUBE) : nous l'avons acheté.

Pour répondre aux besoins d'adaptation des équipements et installations du site en attente de l'arrivée de ses nouveaux riverains, nous avons dû aussi procéder à l'extension du réseau d'assainissement collectif et sécuriser la liaison piétonne entre le village et ce secteur.

Toujours dans l'objectif de construire une commune plus inclusive, nous avons mené toutes ces opérations avec un investissement autour de 800 000 €.



Quelle ne fut pas notre sidération quand, en septembre, une simple information par téléphone nous signifiait que l'AGAPEI, dans un soudain revirement de position, allait cesser toute activité à Aurignac.

Sans aucun préavis, ni explication de cette volteface, les résidents et tous les salariés du Foyer Comtal sont appelés à quitter notre village, brutalement après plus de cinquante ans de présence ... Quelle élégance !

Quel coup porté à notre commune, à son économie, à sa vie sociale, à son histoire d'accueil et d'accompagnement de personnes à besoins particuliers ou précarisées par les aléas de l'existence !

Quel camouflet pour le conseil municipal, élus engagés pour la pérennisation de cette action médicosociale associative par une relocalisation favorable pour une meilleure qualité de vie !

Il était tout à fait injustifié que Le Comtal quitte Aurignac !

Finalement, le 12 décembre, un vote définitif du Conseil d'Administration de l'AGAPEI scellait la décision du maintien de la totalité de l'activité du Foyer Le Comtal à Aurignac.

C'est ainsi que vous verrez s'ériger les nouveaux bâtiments de cet établissement sur le terrain du chemin de la Fontaine Vieille ... comme prévu.

Développer des idées, des projets, certes. Créer de la cohésion sociale, oui. Mais aussi se défendre et se battre.

Depuis 2 ans, nous avons dû argumenter et lutter pied à pied pour garder nos classes d'écoles, pour garder le Comtal ; avant cela, d'autres combats, parfois gagnés, parfois perdus, pour conserver nos services publics (la perception, La Poste, la distribution du courrier, etc.).

Le 8 janvier, le bureau de Poste a subi un incendie. Si le sinistre s'avère moins grave que cela aurait pu être, il va falloir fonctionner durant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sans notre bureau de Poste, la Maison France Services étant, elle, délocalisée pour cette période à la mairie. Nous aurons accès aux services de la Poste pas très loin, dans les agences postales voisines ou dans les bureaux de pleine compétence à Saint-Martory ou Le Fousseret. Ce n'est pas très grave mais en revanche, nous devons être vigilants sur le retour du bureau de Poste à Aurignac après réhabilitation.



Il ne faudrait pas que l'administration Postale profite de l'aubaine pour démontrer qu'il n'est pas si nécessaire puisqu'on aura su s'en passer quelques temps. Soyons, ensemble, vigilants.

Aurignac est un village qui vit, un village où il fait bon vivre car on y trouve le nécessaire à proximité, parce que l'ambiance générale est plutôt agréable, parce que les valeurs fondamentales sont préservées. Nous avons, pour la première fois, organisé cette année en novembre un temps d'accueil des nouveaux arrivants : ils nous ont bien confirmé leur attrait pour le village, ses sites, les services "sur place" et la bonne ambiance des relations sociales dans la collectivité villageoise.

Tout ceci grâce au travail mené par tous les acteurs : la mairie bien sûr, mais aussi les associations, les collectivités partenaires, les services publics, les acteurs économiques, notamment les commerçants et les professions libérales.

L'équilibre reste fragile et sans cesse en danger. Ces combats ne sont donc pas vains.

Nous aurons le plaisir en 2025 de voir s'ériger un nouveau cabinet de kinésithérapie pour que nos jeunes professionnels ayant repris l'activité puissent rester sur Aurignac tout en bénéficiant des conditions d'activité confortables et adéquates.

Nous étions tous inquiets depuis un an avec la fermeture du Saint-Laurans. Quelle tristesse cette grande porte fermée au milieu du village, cette terrasse vide! Eh bien, en ce début janvier, l'espoir est revenu puisque le samedi 18 janvier nous étions invités à célébrer la réouverture de cet établissement hautement emblématique d'Aurignac.

Évoquer le tissu commercial historique d'Aurignac, c'est obligatoirement penser à la quincaillerie ... c'est donc penser à Jean-François ZAPATER qui nous a quitté il y a quelques jours après un long combat lui aussi. En son souvenir, associé à celui de ses parents, nous devons accompagner ceux qui s'engageront pour la pérennité de l'enseigne.



Mais Jean-François, je ne l'oublie pas, ce n'est pas que la quincaillerie pour Aurignac ; c'est aussi son engagement associatif : c'est la Foire Saint-Martin, c'est le jumelage avec Benabarre (que nous voulons relancer), c'est le centre équestre, c'est l'office de tourisme, et peut-être d'autres domaines que je n'ai pas connus ... un exemple de l'engagement pour son village, pour notre village, une de ces personnes par lesquelles Aurignac existe tel qu'il est.

Je voudrais associer la mémoire d'un autre bénévole invétéré qui est parti quelques mois plus tôt, Jean-Luc GRENIER. Il n'habitait pas Aurignac même, mais son engagement associatif fut puissant aussi : Alter'Ego, la Bouche en Chœur, Ciné-donjon et son festival Ciné-Sciences notamment ont bénéficié de son volontariat. C'est une autre grande perte pour nous.

Ainsi va la vie que l'histoire d'Aurignac se nourrit des histoires personnelles de ses habitants et de leurs interrelations dans la vie et la dynamique de la collectivité villageoise.

C'est comme cela que, génération après génération, « ceux d'aujourd'hui » projettent les conditions de vie de « ceux de demain » et procèdent aux changements et aménagements nécessaires en conséquence.

La circulation et le stationnement dans le village sont, parmi ces projets pour « ceux de demain », évalués comme prioritaires. Ce qui nous guide, c'est la sécurité de tous et l'aisance de circulation pour tous : voitures mais aussi piétons, vélos, etc.

Pour pouvoir mener une création pertinente de stationnement, nous devons d'abord acquérir l'espace foncier nécessaire. En attendant, nous amenons quelques petites touches d'amélioration de la circulation et nous essayons de trouver quelques places de stationnement supplémentaires (nous travaillons par marquage au sol, par l'ajout de panneaux de signalisation).

Je remercie Alex PAUTE, adjoint aux travaux dont la connaissance professionnelle sur ce domaine n'est pas contestable. Quoi que certains pourraient en penser ou en dire, ce sont bien la sécurité et la lisibilité des déplacements dans le village qui nous importent, pas la proximité, le penchant ou la collusion avec les riverains des chantiers opérés.

Sachez bien que les changements sont rationnellement pensés, réfléchis au regard de la réglementation, pesés en termes de charge de travail et de coût pour le budget communal, assumés dans notre programme d'équipe, au meilleur service de l'intérêt général ... Qu'on se le dise !

Oui, on peut être amené à vous demander des modifications de comportement et d'habitudes, pour une meilleure vie commune dans le village. Quotidiennement, il faut constater et déplorer les mauvais comportements individuels : vitesse, stationnement désordonné, non-respect des panneaux et de la signalisation au sol, non-respect des priorités ... inconscience, irresponsabilité, mépris affiché pour les autres au risque de blesser ou de tuer quelqu'un. Nul n'est à l'abri d'un moment d'inattention entraînant l'inobservation de la règle, mais le comportement volontairement hors la loi s'appelle un délit et la délinquance routière est à cet égard particulièrement ciblée par le Code pénal. Qu'on se le dise aussi !

Voilà donc dans les grandes lignes les actions menées en 2024 et celles que nous programmons pour 2025, dernière année de ce mandat commencé en 2020.

Six années où l'équipe municipale, engagée pour le développement et le bien-vivre à Aurignac, n'a cessé d'agir sans compter son énergie et son temps. Nous ne ralentirons pas en 2025. Nous avons même engagé des réflexions au long cours car même si l'après-2026 ne nous appartient pas, la vie à Aurignac continuera et la réflexion à long terme est toujours nourricière :

- ◆ le devenir du bâtiment de Joulin à travers des ateliers flash,
 - ◆ la réflexion sur la mobilité dans le village à travers la démarche Tenmob,
 - ◆ la réflexion sur l'habitat et les locaux commerciaux menée notamment avec l'Établissement Public Foncier Occitanie dans le cadre de la démarche Petites Villes de Demain qui débouchera notamment sur une journée publique en mai ou juin,
 - ◆ la révision du PLU intercommunal,
- sont autant de démarches qui ouvriront de nouveaux horizons pour Aurignac demain.

Vous l'avez compris, l'équipe municipale, tous ses membres élus ou agents communaux, sont entièrement mobilisés pour votre bien-vivre à Aurignac, vous pouvez nous faire confiance.



*Bonne année 2025
à vous toutes et tous.*

